

Examens et concours

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE BIBLIOTHECAIRE (Session 1963)

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Les épreuves d'admissibilité ont eu lieu à Paris et dans quatorze centres provinciaux et à la Bibliothèque de la Mission culturelle et universitaire française de Rabat, le vendredi 18 et le samedi 19 janvier 1963.

Les sujets des épreuves ont été les suivants :

- 1) *Administration, organisation et fonctionnement des bibliothèques* (3 h.)
 - Un ouvrage de la collection « Que sais-je ? » entre à la Bibliothèque. Indiquez brièvement les opérations dont il fait l'objet jusqu'à sa mise en rayons.
 - Faut-il procéder immédiatement à la reliure des livres qui entrent à la bibliothèque ?
 - Indiquez en quelques lignes quels types de rayonnages vous adopteriez pour le classement et la présentation des usuels dans une salle publique et, d'autre part, ceux qui sont destinés à équiper les magasins.
- 2) *Bibliographie* (2 h.)
 - Au choix :
Selon quels plans sont conçues et réalisées les grandes encyclopédies modernes ? Quels conseils donneriez-vous aux lecteurs pour leur utilisation ? Illustrer votre exposé d'exemples précis.
 - Les grands catalogues et inventaires de périodiques communs à plusieurs bibliothèques françaises. Description et utilisation pratique.
- 3) *Catalogue* (3 h.)
 - Les candidats étaient invités à rédiger les fiches principales et secondaires abrégées et de renvoi et à indiquer la cote de la classification décimale de Dewey à trois chiffres et les vedettes alphabétiques de matières pour les ouvrages suivants :
 - Une publication (avec auteur) du Comité des travaux historiques et scientifiques.
 - Un extrait du *Bulletin des bibliothèques de France*.

- Le catalogue de l'exposition *Benjamin Franklin et la France* à la Bibliothèque nationale en 1956.
- La traduction d'un roman étranger comportant le nom du traducteur et le titre dans la langue originale.
- Deux ouvrages étrangers — un dans chacune des langues choisies par le candidat — comportant une préface ou deux auteurs et donnant lieu à des vedettes pour le catalogue alphabétique de matières.

**

81 candidats, dont 11 à titre étranger, ont pris part aux épreuves.

51, dont 6 à titre étranger, ont été déclarés admis à faire les stages d'application et à se présenter aux épreuves à option.

Ont été déclarés admis à faire les stages de spécialisation et à se présenter aux épreuves à option :

Mlle Aventurier Yvonne, Mlle Aynaud Janick, Mlle Bonnet Françoise, Mlle Bordier Anne-Marie, Mlle de Erévédent d'Ablon Marguerite, Mme Canivet Pierrette, M. Dubos Jean-Claude, Mme Edwards Denise, Mlle Encrevé Lise, Mlle Fond Monique, Mlle Gaudet Monique, Mme Gérardin Anne-Marie, Mme Gibon Huguette, Mlle Koleff Svetla, Mlle Lebigot Raymonde, Mlle Le Brenn Nicole, Mme Lévyne Yvonne, Mme Lureau Christine, Mlle Maguin Geneviève, Mlle Martin Bénédicte, Mlle Massiani Isabelle, Mme Mazeraud Francine, Mlle Menegoz Brigitte, M. Moreau Claude André, Mlle Paul Christiane, Mme Pelorson Monique, M. Perrin Michel, Mme Pierrot Marie, Mlle Planquette Marie-Thérèse, Mlle Potiron de Boisfleury-Maitre Françoise, Mlle de Rasilly France, Mme Razafintslalama Honorine, Mlle Richard Monique, Mme Rosenberg Madeleine, Mme Rothiot Anne-Marie, Mme Tardieu Andrée, Mlle Tartare Nicole, Mlle Taverna Nicole, Mme Tikhmenev Laetitia, Mme Tramond Pierrette, Mlle Vedrenne Marie-France, Mlle Vergnet-Ruyz Chantal, Mme Woringer Claude, Mlle Yvert Anne-Marie, Mlle Zuber Isabelle.

A titre étranger : M. Amoussou Noël, M. Danechi Hossein, M. Jankowych Milan, M. Maiga Sagaidou, M. Sere Modou, M. Zaganesco Georges.